Nations Unies E/2002/L.19

Conseil économique et social

Distr. limitée
22 juillet 2002
Français
Original: anglais

Session de fond de 2002
New York, 1er-26 juillet 2002
Point 14 h) de l'ordre du jour
Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme :
Instance permanente sur les questions autochtones

Suède : projet de décision

Deuxième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones

Le Conseil économique et social décide, en vertu du projet de décision III figurant à la section A du chapitre I de la première partie du rapport de l'Instance permanente sur les questions autochtones sur les travaux de sa première session[1], que la deuxième session annuelle de l'Instance permanente se tiendra au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, du 12 au 23 mai 2003.

---

[1] E/2002/43 (Part I) – E/CN.19/2002/3 (Part I).

02-48964 (F) 220702 220702